

SOMMAIRE DES DISTANCES

Bâtiment principal

Superficie minimum	60 mètres carrés
Façade minimum	6 mètres

Distances minimales requises pour un bâtiment

D'une ligne voisine	4.5 mètres
D'un lac ou cours d'eau	15 ou 20 mètres dépendant la pente
D'une rue	10 mètres
D'autres bâtiments	3 mètres

Distances minimales requises pour un installation septique

Système étanche (fosse septique)

Puits ou source servant à l'alimentation en eau	15 mètres
Lac ou cours d'eau	à l'extérieur de la bande de protection riveraine
Marais ou étang	10 mètres
Conduite d'eau de consommation, limite de propriété	2 mètres
Résidence	1.5 mètres

Système non-étanche (champ d'épuration)

Puits ou source servant à l'alimentation en eau	30 mètres
Lac, cours d'eau, marais ou étang	15 mètres
Résidence ou conduite souterraine de drainage de sol	5 mètres
Haut d'un talus	3 mètres
Limite de propriété, conduite d'eau De consommation ou arbre	2 mètres

Il y a des exceptions pour certaines installations septiques.

Coefficient d'occupation au sol maximum 15%